

Le PLUi d'Osartis-Marquion, un projet inscrit dans le temps

Après le **lancement officiel de la procédure d'élaboration du PLU intercommunal le 15 mars 2019** par le conseil communautaire, **la phase de diagnostic a débuté en novembre 2019** par quatre ateliers thématiques à Bourslon, Oisy-le-Verger, Tortequesne et Arleux-en-Gohelle.

Puis les agriculteurs ayant leur siège d'exploitation sur une des communes du territoire ont été reçus entre janvier et mars 2020.

En septembre 2020, les élus se sont réunis en **Conférence Intercommunale des Maires** à Écourt-Saint-Quentin pour présenter les résultats du diagnostic agricole.

De mi-avril 2021 à fin mai, les techniciens du bureau d'études et de la Communauté de Communes sont allés à la rencontre de chaque commune pour **analyser la capacité de densification et de mutation des espaces déjà bâtis des communes.**

L'objectif de cette phase de diagnostic est de faire un état des lieux du territoire et de faire ressortir les enjeux pour les années à venir. L'année 2022 a été consacrée à la réflexion sur le projet de territoire pour les 10-15 ans à venir. Plusieurs ateliers se sont déroulés d'octobre 2021 à juin 2022.

Deux réunions publiques ont été organisées fin juin 2022 à Tortequesne et Graincourt les Havrincourt pour vous présenter le diagnostic du territoire.

Les élus se sont réunis en conférence intercommunale des Maires le 20 octobre 2022 pour travailler sur une première ébauche du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), le projet de territoire.

Le projet de PLUi revêt un enjeu fort en termes de concertation. Ainsi, la Communauté de Communes a défini les modalités de concertation qu'elle entend mettre en œuvre et destinées aux habitants, aux associations locales et aux autres personnes concernées... Cette concertation s'inscrit tout au long de la procédure.

Différents articles paraissent dans le magazine le Territoire ou sont disponibles sur le site internet de la Communauté de Communes : <https://www.cc-osartis.com/plan-local-durbanisme-intercommunal>

Un formulaire dédié au PLUi est disponible sur le site internet. Des registres de concertation sont mis à disposition en Communauté de Communes et dans chaque commune du territoire. Vous avez aussi la possibilité d'adresser un courrier à Monsieur le Président ou d'écrire l'adresse suivante : planification@cc-osartis.com

Une exposition itinérante est organisée sur le territoire pour vous faire découvrir ce qu'est un Plan Local d'Urbanisme et vous présenter les grands enjeux du territoire.

Cette exposition a démarré le 11 novembre 2022 et se poursuivra tout au long de l'année 2023.

- Du 15 novembre au 29 novembre : Mairie de Dury aux heures et jours d'ouverture habituels
- Du 1^{er} décembre au 12 décembre : Mairie de Corbehem, aux heures et jours d'ouverture habituels

Un calendrier de mise à disposition sera actualisé régulièrement sur le site internet de la Communauté de Communes : www.cc-osartis.com